



# Graine de Félines et le Comité Départemental Sport Adapté des YVELINES



Contact: AÏT-ALI Romain

[romain.ait-ali@ffsa.asso.fr](mailto:romain.ait-ali@ffsa.asso.fr) ; [Contact.cdsa78@gmail.com](mailto:Contact.cdsa78@gmail.com)

Tél. : 07.68.59.67.86

Le Club d'Escalade de la Chanteloup-Les-Vignes « Graines de Félines » et le Comité Départemental du Sport Adapté 78 sont heureux de vous convier à une rencontre découverte de l'Escalade Sport Adapté, qui aura lieu le :

**Samedi 28 Janvier 2017 de 15h à 17h.**

Dans la salle d'escalade du complexe sportif David Douillet, Rue d'Alentour 78570 à Chanteloup-Les-Vignes

« Cette après-midi s'adresse à tous les sportifs de plus de 10 ans, débutants ou initiés en escalade »

Déroulement de la journée :

15h – 15h30 : accueil – échauffement – répartition des groupes

15h30 – 16h30 : Participation aux divers ateliers de grimpe. Selon le nombre de participants, nous mettrons en place un challenge sportif pour les plus avertis et une séance de découverte pour les débutants

16h30 – 17h : verre de l'amitié et remise des diplômes



le Président du CDSA78 , GERAULT Fabrice

NB : Modalités de participation pages suivantes (2)

(Président du CDSA 78)

Sportivement,



COMITE DEPARTEMENTAL SA 78

Contact.CDSA78@gmail.com

Siège Maison de la Citoyenneté 2 boulevard Robespierre 78300 POISSY



Modalités de participation :

- Etre licencié au club d'escalade Graine de Félin ou à la Fédération Française du Sport Adapté (soit à l'année, soit à la journée : pass' sportif à la journée)

Attention :

1) Les pass' sportifs nominatifs sont demandés à la commission licence de la FFSA par nos soins avant la journée par conséquent cette demande engage le nombre de sportifs inscrits (et son coût prévu : Coût total que vous calculez ci-joint), et ceci même si tous ne sont pas présents le jour J.

2) Il n'est possible de prendre un pass' sportif (à 7€) que 3 fois, pour un même jeune, quelque soit la saison sportive. Au-delà de 3 pass' sportifs : licenciez vos jeunes à une association sportive affiliée à la FFSA : si vous ne souhaitez pas en créer une, ou que vous n'en connaissez pas, demandez nous des contacts et ainsi profiter de toutes les rencontres compétitives ou loisirs F.F.S.A, dans la saison 2016-2017

- Frais de participation : 3 € par sportif inscrit.

Mode d'emploi :

- Dès maintenant : nombre de places limité à 20 participants pour l'après-midi
- Complétez et renvoyez la fiche d'inscription (avant le 26 JANVIER 2016)
- Le Samedi 28 Janvier 2016 :
  - apporter le règlement de la somme prévue, par chèque (participation +Pass') à l'ordre du CDSA 78 Ou
  - apporter la licence F.F.S.A. 2016 - 2017 de chaque sportif
  - prévoir un jogging pour une pratique physique ample et des baskets d'intérieur (dans un sac à dos).





# Comité Départemental Sport Adapté des Yvelines

Avant le 26 JANVIER

SAMEDI 28 JANVIER 2017

Nom de l'établissement / Association : .....

Ville + départ. de l'établissement / Association : .....

NOM / Prénom du responsable du groupe : .....

Numéro de téléphone du responsable du groupe : 06 . . . . .

Nombre d'accompagnateurs + Prénoms : .....

NOM des

sportifs	PRENOM	sexe	M/F	Date de naissance	N° licence	demande de pass' sportif	niveau débutant	niveau débrouillé	niveau confirmé
----------	--------	------	-----	-------------------	------------	--------------------------	-----------------	-------------------	-----------------

**7 €**X .....(Pass' sportif FFSA à la journée)

+ **3 €**(participation) X.....

Coût total (payable sur place) = ..... €

date : signature du responsable du groupe :

COMITE DEPARTEMENTAL SA 78

Contact.CDSA78@gmail.com

Siège Maison de la Citoyenneté 2 boulevard Robespierre 78300 POISSY